

Ecrit par le 18 mai 2026

Le Grand Avignon dresse un premier bilan du plan de soutien à l'économie locale



Face à la crise du Covid-19, le [Grand Avignon](#) engageait au printemps dernier un plan de soutien à l'économie locale à hauteur de 1,7 M€, conjuguant des mesures immédiates d'aides aux entreprises impactées par la crise sanitaire et des mesures destinées à accompagner la reprise.

Au mois d'avril, le Grand Avignon a décidé d'abonder les fonds spéciaux créés par les Régions Sud et Occitanie pour un montant de 435 000 € afin de renforcer leur action sur le territoire de l'agglomération. Des enveloppes de 308 000 € pour le Fonds Covid-Résistance Région Sud et de 127 000 € pour le Fonds L'OCCAL Région Occitanie ont été dédiées à ce soutien qui prend la forme de prêts ou de financements d'investissement. Au 30 octobre 2020, 131 entreprises ont été accompagnées et financées grâce au Fonds Covid-Résistance et 910 000 € ont été engagés sur le territoire du Grand Avignon, tandis que 143 entreprises ont pu être accompagnées et financées par le Fonds L'OCCAL.

108 000 € dédiés à l'offre de services aux entreprises

Destiné à amplifier le développement d'une économie locale plus durable, plus solidaire et respectueuse

Ecrit par le 18 mai 2026

de l'environnement, le plan de soutien du Grand Avignon se décline en trois principes. L'agglo consacre tout d'abord une enveloppe de 108 000 € afin de développer l'offre de services aux entreprises avec la mise en place d'ateliers, d'événements et de services post-crise proposés gratuitement et organisés au living lab 'le 9'.

92 000 € mobilisés pour l'appel à projets 'Court-circuit'

Le Grand Avignon souhaite également donner la priorité à l'économie de proximité et à l'emploi. Avec tout d'abord, l'appel à projets 'Court-circuit' entre le Grand Avignon (60 000 €) et la Ville d'Avignon (32 000 €), destiné à dynamiser l'économie sociale et solidaire. 8 dossiers ont été retenus en 1ère phase de sélection, pour un montant de 66 500 €. 14 dossiers ont été reçus lors d'une seconde phase de sélection, dont l'analyse est en cours pour un montant de 25 500 €, soit 92 000 € mobilisés. Avec le soutien à la monnaie locale la Roue ensuite, et le lancement d'une campagne de communication destinée à développer son usage sur le territoire avec une bonification du change. Le Grand Avignon souhaite par ailleurs accompagner les producteurs alimentaires locaux, et maintenir les subventions attribuées aux bénéficiaires de l'appel à projets 2019/2020, destiné à soutenir les filières stratégiques et traditionnelles du territoire, ainsi que l'entrepreneuriat, l'emploi, l'insertion et la formation.

196 000 € consacrés au soutien de l'activité touristique

Troisième principe stratégique, le soutien à l'attractivité de la destination Avignon Tourisme (196 000 €) avec le dispositif 'Les Nuits gagnantes' lancé au début de l'été pour dynamiser les réservations touristiques estivales ou encore la mise en place de nouveaux dispositifs d'accueil touristique comme la mutualisation du dispositif d'accueil mobile 'Summer truck'. Actuellement, les équipes des Offices de Tourisme du Grand Avignon et d'Avignon planchent sur une campagne de promotion touristique de la destination Avignon pour la saison 2021.

1 052 entreprises exonérées de CFE

Une dernière mesure propose une exonération de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) pour certaines entreprises particulièrement affectées par la crise, au titre de 2020. D'un montant de 800 000 €, ce dégrèvement, conformément à la loi, est accordé aux entreprises petites et moyennes des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel. 867 entreprises du Grand Avignon côté Vaucluse et 185 entreprises côté Gard ont déjà bénéficié de cette mesure.

Avignon : pour les fêtes, le traiteur Jean-

Ecrit par le 18 mai 2026

Louis Mejean propose des menus à emporter



Alors que le spectre du Covid-19 est plus que jamais présent à l'approche des fêtes de Noël, c'est toute l'activité festive qui se trouve chamboulée. Une crise qui complique notamment l'activité des traiteurs, surtout à l'approche des fêtes de Noël. A Avignon, le [traiteur Jean-Louis Mejean](#) fait le choix de proposer des menus à emporter pour les festivités.

Cela fait maintenant plus de huit mois que la profession tourne au ralenti. L'annonce du premier confinement le 17 mars dernier ainsi que toutes les mesures gouvernementales ayant suivi auront donné des sueurs froides aux professionnels du secteur de l'évènementiel. Et ce n'est pas la levée du deuxième confinement 10 jours avant Noël qui va changer la donne. Avec une activité quasi à l'arrêt depuis la mi-mars, le traiteur Avignonnais Jean-Louis Mejean a fait le choix de la vente à emporter. « Afin de pallier les nombreuses annulations de réceptions pendant le premier confinement, j'ai pris la décision d'effectuer des livraisons de plats et desserts sur Avignon et alentours, explique Jean-Louis Mejean. Un système qui a plutôt bien fonctionné puisque je l'ai proposé aux particuliers mais aussi aux entreprises. Mais lors de ce deuxième confinement, les gens ont eu plus de libertés ce qui a compliqué les livraisons car ils n'étaient pas chez eux en permanence. D'où l'idée de réagir pour les fêtes de fin d'année avec plusieurs solutions. »

Ecrit par le 18 mai 2026

Des escarpins en chocolat pour Noël

Cassolette de Saint-Jacques, caille farcie au foie gras, ballottin de chapon... Jean-Louis Mejean propose un menu 'spécial fêtes' (consultable ci-dessous) entièrement fait maison incluant apéritif ainsi que la traditionnelle bûche pâtissière -il est lui-même fils de pâtissier et diplômé de l'école nationale de la pâtisserie- avec livraison à la clé chez soi ou sur son lieu de travail. Par ailleurs, pour la première fois, le chef a imaginé des escarpins sur socle entièrement réalisés en chocolat. « Je voulais proposer quelque chose de différent de ce que je fais habituellement, précise Jean-Louis Mejean. Depuis le début de la crise, je suis entre 70 et 80 % de perte de chiffre d'affaires. J'ai bien quelques devis concernant des baptêmes qui auront lieu en mai prochain mais avec l'incertitude générale on n'est sûr de rien. C'est pourquoi il est important de se réinventer si l'on veut sauver son entreprise et ne pas mettre la clé sous la porte. »

Menu spécial fêtes : apéritif + entrée + plat + dessert : 38 €.

Escarpins en chocolat : 1 escarpin 28 €, 2 escarpins 40 €.

Réservations : contact@jlmevents-traiteur.fr ou 06 51 01 47 14.

Ecrit par le 18 mai 2026



Menu des fêtes

Apéritif :
2 verrines
2 minis sandwiches
2 minis burger de foie gras et confit d'oignon
Légumes et son anchoïade

Entrées:

Cassolette de Saint Jacques sur un lit de légumes
Ou
Saumon farci

Ballotine de chapon
Ou
Bouchée garnie au ris de veau

Plats :

Caille farcie au foie gras de canard
Ou
Civet de chevreuil

Cardon façon Grand-Mère
Gratin dauphinois

Dessert :

Bûche pâtissière (parfum au choix)

**JLM
Events
Traiteur**

38.00€

contact@jlmevents-traiteur.fr

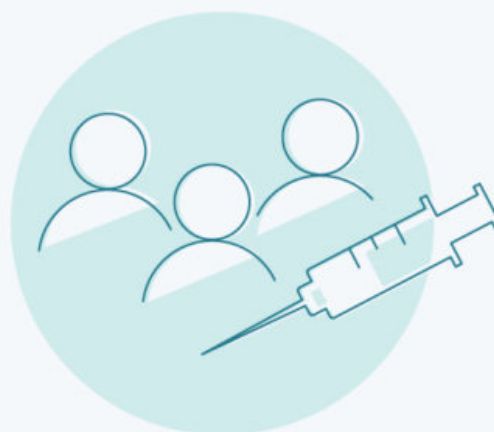
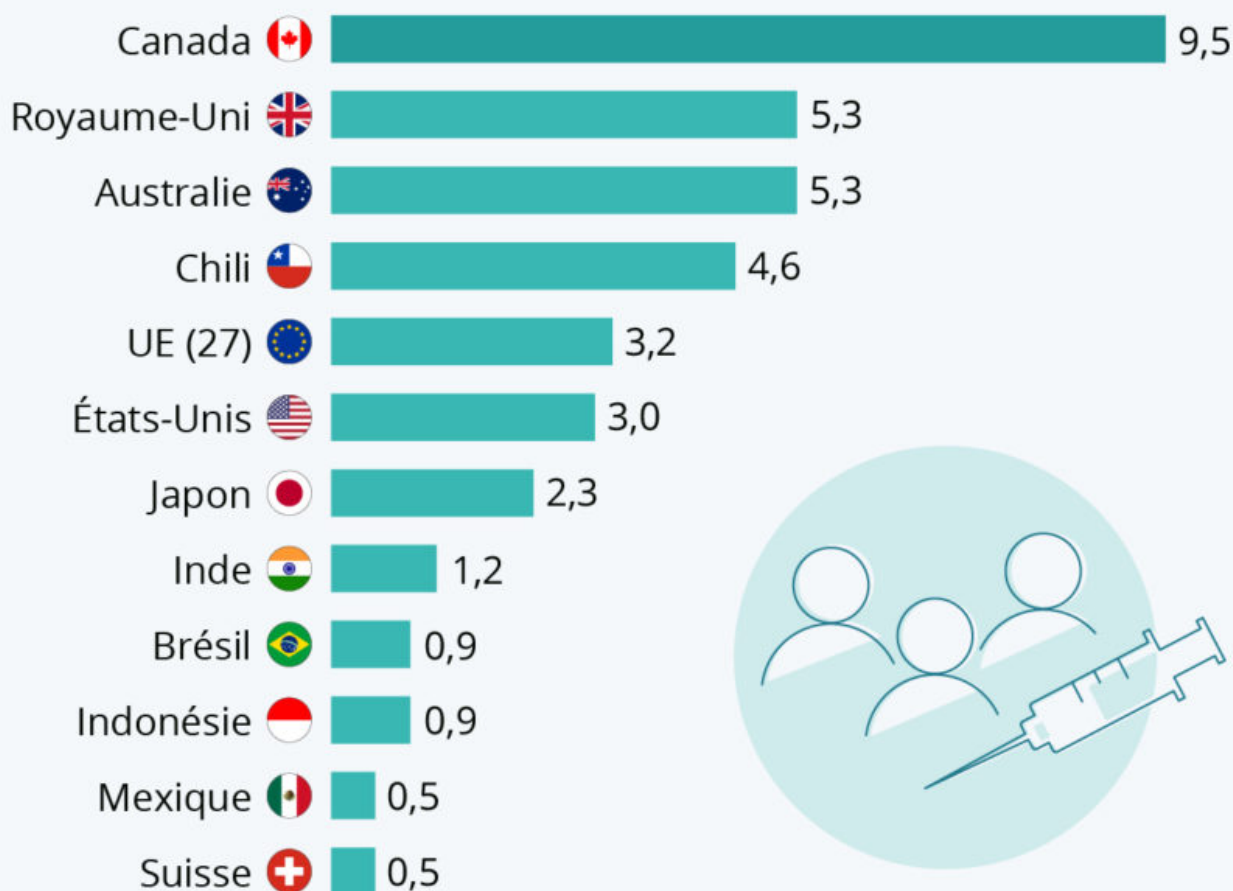
06 51 014 714

Commandes de vaccins : qui fait le plus de stocks ?

Ecrit par le 18 mai 2026

Commandes de vaccins : quels pays font le plus de stocks ?

Nombre de doses de vaccins anti-Covid commandées par habitant pour les pays/région sélectionnés *



* En date du 20 novembre 2020

Sources : Duke Global Health Innovation Center, ONU DAES, Eurostat, calculs Statista



statista

Ecrit par le 18 mai 2026

La Haute autorité de santé vient de dévoiler ses recommandations pour la future campagne de vaccination contre le Covid-19 en France, alors que les premières doses sont attendues début 2021. La stratégie vaccinale recommandée s'articule en cinq phases, la première visant à vacciner en priorité « les plus vulnérables et ceux qui s'en occupent », à savoir les personnes résidant en Ehpad et le personnel de ces établissements. Dans une seconde et troisième phase, le public ciblé regroupera les personnes de plus de 65 ans, les professionnels de santé, puis les employés des secteurs essentiels ainsi que les personnes présentant des comorbidités.

En attendant que les candidats-vaccins soient mis sur le marché, près de 10 milliards de doses ont déjà été réservées dans le monde d'après les [données](#) compilées par l'Université Duke. Comme le montre le graphique de [Statista](#), plusieurs pays riches ont déjà réalisé d'importantes commandes de vaccins et l'Union européenne fait partie des plus gros acheteurs. Les Vingt-Sept ont précommandé 1,43 milliard de doses de vaccins pour près de 448 millions d'habitants, soit un peu plus de 3 doses par Européen. En tête du classement, le Canada en a déjà commandé 358 millions, soit 9,5 doses par habitant. On retrouve ensuite, le Royaume-Uni (355 millions de doses) et l'Australie (134,8 millions), avec un peu plus de 5 doses par habitant. C'est actuellement l'Inde qui a réservé le plus gros stock en chiffre absolu (1,6 milliard), ce qui lui permet de compter sur un peu plus d'une dose par tête. Les données pour la Chine n'ont en revanche pas été publiées.

À noter que le dispositif d'accès mondial pour un vaccin anti-Covid, connu sous le nom de COVAX, qui vise notamment à aider les pays les plus pauvres, a quant à lui déjà sécurisé 700 millions de doses. De nombreux pays développés participent également à cette initiative de l'OMS, comme le Royaume-Uni, le Canada, le Japon ou l'Allemagne, et une partie des stocks commandés par ces derniers pourrait ainsi être livrée à d'autres pays.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Méditerranée du futur : Covid, comment en finir avec le déni ?

Ecrit par le 18 mai 2026



Promouvoir « un dialogue franc, respectueux et honnête », c'est ce que [Renaud Muselier](#) a promis dès l'ouverture du colloque '[Méditerranée du futur](#)' consacré à cette pandémie qui nous agite depuis 300 jours, 300 ans après la peste de 1720, et nous relie – dans ce berceau de civilisation – à 3 000 ans de lutte des hommes, des sociétés et des virus, cherchant à se reproduire comme ils peuvent... Et si le prisme de l'histoire nous apprendait quelque chose de notre présent, que faudrait-il en retenir ?

Marseille, premier jour de novembre 1347. Arrive sur le port, à la croisée des chemins du Sud et de l'Orient, la [peste noire](#). Elle va causer, en 4 années, la mort de 25 millions de personnes en Europe, libérant des espaces considérables, amenant une dynamique de remplacement puis un mouvement d'expansion de l'Europe, passant du Moyen-Age à la Renaissance, comme le souligne [Didier Raoult](#), directeur de l'[Institut hospitalo-universitaire \(IHU\) Méditerranée](#). « Dans l'Histoire, il y a deux choses qui bouleversent les sociétés, ce sont les guerres et les épidémies, parfois d'une manière étrange et positive ».

A Marseille, il y a bien un quai du « [Lazaret](#) », du nom de cet endroit où l'on mettait – à Gênes comme à Venise – les patients infectés. « Mais plus personne ne sait ce qu'est une épidémie dans nos sociétés », se désole le professeur Raoult.

Ecrit par le 18 mai 2026

Le danger, jugé trop lointain ou inexistant

Qui sait que la peste existe toujours ? « Après une période de silence de 50 ans, elle est réapparue en 2003 dans la région d'Oran suite à une vague de chaleur. Les petits rongeurs qui en étaient les vecteurs se sont déplacés vers des zones habitées par l'homme pour parvenir à subsister », raconte Idir Bitam, professeur sur les vecteurs et les infections tropicales à l'IHU de Marseille. « On en trouve même dans les eaux usées de Marseille que nous analysons régulièrement », confirme [Patrick Augier](#), commandant du bataillon de Marins-Pompiers.

Si la peste se soigne, la [tuberculose](#) qui remonte à l'Antiquité reste la première cause infectieuse de décès dans le monde. Elle a tué plus de 1,5 million de personnes en 2019, soit autant que le corona virus depuis son apparition en janvier dernier. Même après cent ans de campagne de vaccination, la tuberculose est loin d'être en voie d'éradication d'autant que la bactérie peut se mettre en dormance dans le corps humain. Mis au point dans les années 1920, « le BCG n'a pas montré l'efficacité attendue, n'offrant qu'une protection médiocre en cas d'atteinte pulmonaire qui est la plus fréquente », rappelle [Michel Drancourt](#), directeur de l'IHU de Marseille. Ce vaccin n'est d'ailleurs plus obligatoire pour les personnels soignants depuis avril 2019. « Ces histoires de vaccin doivent être au cas par cas, maladie par maladie et évaluée en fonction de leur intérêt et de leur efficacité et à quelle population elle va bénéficier ». Ca prend du temps. Il n'y a ni monde d'avant, ni monde d'après mais une lutte éternelle entre toutes les formes de vies.

« Nous, on délivre des résultats de tests (4000/jour) dans la journée alors qu'on nous promet au plan national des résultats de tests en 24 heures à partir du 15 janvier prochain. »

Une parole qu'il faudrait prendre en compte, alors que l'on nous annonce avec force tambour et trompette l'arrivée de dizaines de vaccins, tous plus efficaces les uns que les autres, contre le corona virus. Comment en est-on arrivé là ? Voyons le diagnostic du professeur Raoult et les arguments qu'il avance :

Un retard spectaculaire dans l'organisation

En 2007, Didier Raoult avait alerté le ministère de la santé, proposant dans un document de 450 pages la construction de 'forts à la Vauban' pour préparer à une guerre contre un virus et organiser les changements profonds qui s'imposent à la population en pareil cas. « Un domaine régalien », tonne le patron de l'IHU. « Nous, on délivre des résultats de tests (4000/jour) dans la journée alors qu'on nous promet au plan national des résultats de tests en 24 heures à partir du 15 janvier prochain. On ne peut pas demander à des CHU, dont la moitié est en faillite, de 'prioriser' les priorités nationales dont on ne sait pas à quelle échéance elles vont se trouver. C'est à l'Etat de le dire ».

Cet état d'impréparation intellectuelle et technique existe ailleurs. « Aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, des essais thérapeutiques ont été fait sans même avoir diagnostiqué les personnes. Parce qu'ils n'avaient pas de tests. En Afrique, on n'inclut pas un malade dans un protocole thérapeutique sans avoir

Ecrit par le 18 mai 2026

fait un test PCR ! Eux, ils font de la médecine (...) On ne dirige pas ces crises sans faire appel à des gens qui ont déjà une expérience et une idée de la manière dont on réagit ».

Des décisions absurdes

Dans ce contexte, sans généraux pour mener la bataille, ni d'endroits où se concentre la connaissance, c'est une sur-réaction aux événements qui domine :

- *L'interdiction de la fameuse 'chloroquine'* que 2 milliards de personnes ont utilisée pendant 70 ans. Et qui (en vente libre !) tue, brutalement, 10% de ses utilisateurs selon les dires d'un article du Lancet, pourtant rétracté « dans la honte » un mois plus tard. « Les gens qui ont cru à ça ont un problème mental ». Mais il n'est pas résolu.
- *La fermeture, au pic de l'épidémie en France, des frontières.* « Les pays étrangers n'allaient pas nous en donner davantage, vu qu'on avait tout ce qu'il fallait ». En revanche, on rouvre les frontières en mai - quand il n'y a plus rien chez nous - à ceux qui sont en pleine épidémie. Résultat, l'épidémie revient par bateau, fin juin, avec les nouveaux génotypes qui viennent d'Afrique par le port de Marseille, retrace le Pr Raoult. « En mai on aurait dû dire à nos malades, n'allez pas chez les autres. Ce sont eux qui ont amené le virus au Sénégal, à l'époque ».
- *L'Europe n'est pas en reste*, avec la commande pour deux milliards d'euros d'un médicament dont on sait qu'il n'a aucune efficacité contre le corona virus.
- *L'éthique est également en cause.* « Face à une maladie nouvelle, on observe et on fait de la médecine. Les Chinois nous l'ont opportunément rappelé en disant qu'il n'est, ni dans leur morale, ni dans leur nature de ne pas soigner les gens en utilisant des placebos.

« La commande pour deux milliards d'euros d'un médicament dont on sait qu'il n'a aucune efficacité contre le coronavirus. »

Des labos qui ont fait main basse sur la thérapeutique

Tout ce qui soigne les gens ne sort pas de la 'High tech'. Loin s'en faut. Mais le modèle économique des médicaments repose sur des brevets qui durent 20 ans et que l'on jette ensuite aux oubliettes de la fabrication de 'génériques' en Inde. L'évaluation thérapeutique ne repose ni sur les médecins, ni sur les Etats, mais sur une industrie puissante qui finance, dirige les essais, et publie les papiers intronisant les nouvelles molécules. Voilà l'analyse de Didier Raoult, réfutant l'accusation de 'complotisme', ce mot des élites pour disqualifier toute critique.

A la question de savoir si la thérapeutique - étrangement absente des débats publics - ne peut être mise au point que par des nouvelles molécules, la réponse est : non.

Développer les molécules qui ne coûtent rien et regarder de près de notre environnement

La chimie est éternelle et ne répond pas à cette logique. Nous disposons d'un patrimoine considérable et beaucoup de principes actifs sont d'origine naturelle. Leurs actions sont multiples, et ce serait

Écrit par le 18 mai 2026

précisément à l'Etat de développer ces molécules qui ne coûtent rien et de découvrir quels pourraient être leurs futurs domaines d'indication. Voilà au moins un motif d'espérance, même si l'apaisement et les conditions d'un dialogue respectueux et honnête voulu par Renaud Muselier ne semblent pas encore tout à fait réunies.

« L'indigente contribution de la commissaire européenne à la santé. »

Relevons ainsi l'indigente contribution de la commissaire européenne à la santé et à la sécurité alimentaire à ce colloque de la Méditerranée du futur. Pétri de bonnes intentions, dégoulinant de bons sentiments comme tous les discours sans sujet, nous avons été gratifié de l'annonce fracassante (par vidéo enregistrée à l'avance) de la création d'une 'Autorité européenne d'intervention sanitaire d'urgence' qui sera capable - cette fois-ci c'est juré - d'identifier médicaments et équipements essentiels dont nous aurions besoin.

Mais notons plutôt l'intervention du [Prince Albert de Monaco](#) qui travaille sur les questions d'environnement et propose d'étudier la question de la pandémie sous cet angle. Le changement d'usage des terres a en effet une incidence sur le risque et l'émergence de maladies dont les agents infectieux se transmettent des animaux à l'homme. Citant une publication très récente de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, Albert II ouvre un débat scientifique de fond sur les éco-systèmes dominés par l'homme. Ce sont eux qui abriteraient le plus d'espèces sauvages connues pour être des agents pathogènes partagés avec l'homme et elles y sont plus abondantes que dans les habitats voisins non perturbés. Voilà au moins un horizon de recherche rationnel, inscrit dans une perspective politique qui fait fi de toute inertie administrative.

Pour en savoir plus :

Retrouvez l'intégralité du colloque : www.mediterraneedufutur.com

Retrouvez l'intervention du professeur Didier Raoult [en cliquant ici](#)

Ecrit par le 18 mai 2026

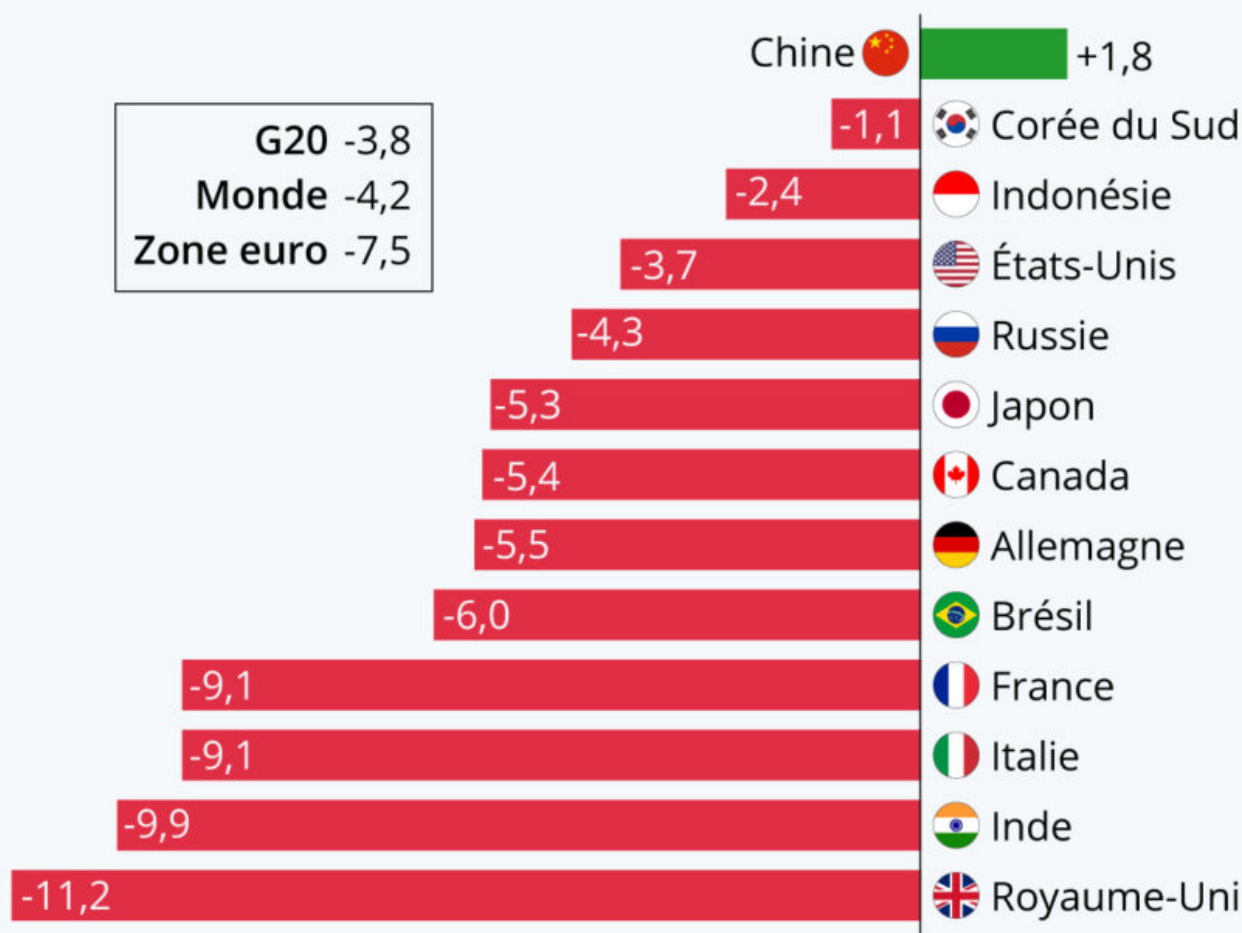


L'impact de la pandémie sur l'économie mondiale

Ecrit par le 18 mai 2026

L'impact de la pandémie sur l'économie mondiale

Prévisions de l'évolution annuelle du PIB réel en 2020, en % *



* prévisions en date de décembre 2020.

Source : OCDE



statista

Ecrit par le 18 mai 2026

La pandémie de coronavirus a plongé l'économie mondiale dans la tourmente. Dans ses [nouvelles prévisions](#) publiées mardi 1er décembre, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) envisage une chute du PIB mondial de 4,2 % et une récession de 7,5 % pour la zone euro en 2020. Parmi les pays qui représentent la plus grande part du PIB mondial, la France fait partie des plus affectés, avec une baisse du produit intérieur brut évaluée à 9,1 % cette année. Mais c'est l'Inde (-9,9 %) et le Royaume-Uni (-11,2 %) qui connaissent le plus fort recul.

La Chine est la seule grande économie à connaître la croissance en 2020, avec une hausse estimée à 1,8 %. L'OCDE s'attend à une reprise économique fragile l'année prochaine et table sur un rebond à 4,2 %, mais ce dernier pourrait être plus fort dans les pays asiatiques qui ont réussi à minimiser la propagation de l'épidémie. Néanmoins, dans de nombreux autres pays, la production économique à la fin de l'année 2021 devrait rester inférieure au niveau de fin 2019.

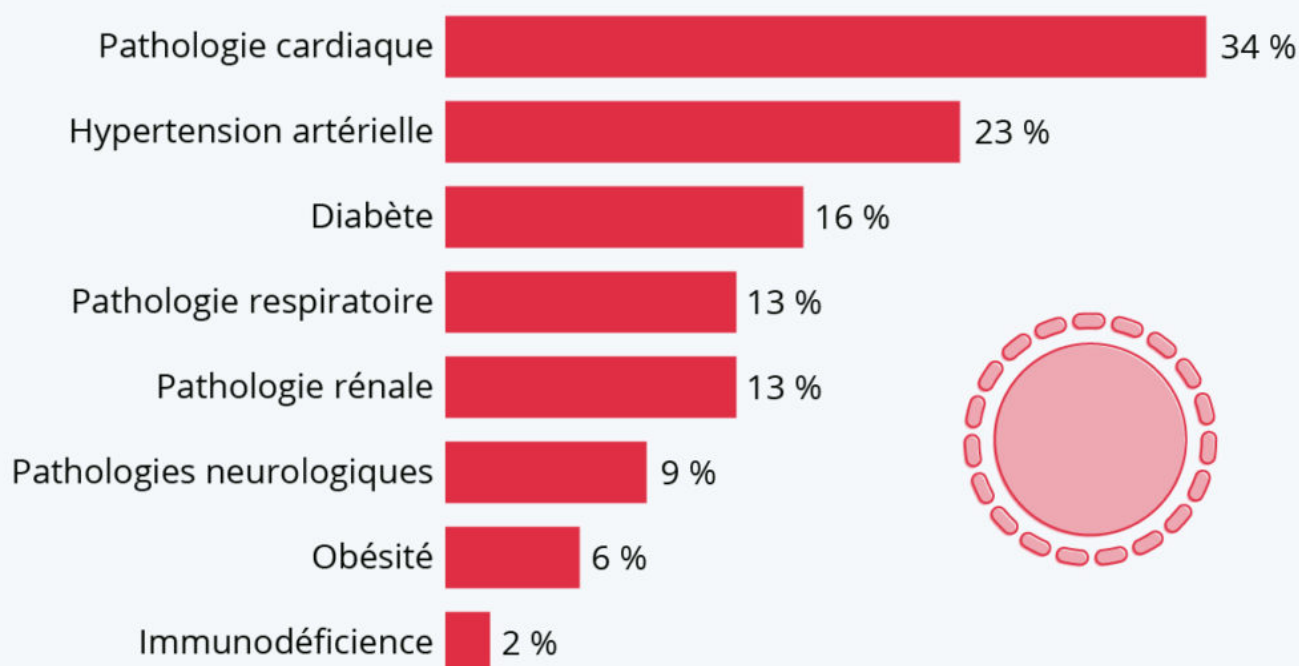
De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Covid-19 : les principaux facteurs de comorbidité

Ecrit par le 18 mai 2026

Covid-19 : les principaux facteurs de comorbidité

Types de comorbidité les plus courants chez les personnes décédées du Covid-19 en France *



* Période : du 1er mars au 15 novembre 2020.

Base : personnes présentant au moins une comorbidité (65 % des décès)

Sources : Santé publique France, INSERM



statista 

Trois catégories de population prioritaires sont déjà identifiées : les professionnels de santé au contact direct des patients et ceux les plus à risque de développer les formes graves de la maladie, comme les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques. Le graphique de [Statista](#) fait le point sur cette dernière catégorie de la population, en présentant les principaux facteurs de comorbidité identifiés chez les personnes décédées depuis le début de l'épidémie. Selon [l'analyse](#) réalisée par Santé publique

Ecrit par le 18 mai 2026

France et l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), 65 % des patients décédés du 1er mars au 15 novembre présentaient au moins une comorbidité, les plus fréquentes étant les pathologies cardiaques (34 %), l'hypertension artérielle (23 %) et le diabète (16 %).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Où fait-il mieux vivre à l'ère du coronavirus en Europe

Écrit par le 18 mai 2026

confinements coûteux. Dans le même temps, d'autres pays ont défié les attentes, certains ayant réussi à contenir la propagation du virus à l'intérieur de leurs frontières et à minimiser l'impact économique.

Les [analystes de Bloomberg](#) ont cherché à déterminer les pays où il fait mieux vivre à l'ère du coronavirus via l'analyse d'une dizaine d'indicateurs (en date du 23 novembre 2020), parmi lesquels : la croissance des contaminations, le taux de mortalité, les capacités de tests et de soin, l'accessibilité des vaccins ou encore l'impact des restrictions sur l'économie et les libertés de mouvement. Cette carte de [Statista](#), basée sur cette étude qui porte sur un total de 53 pays, s'intéresse plus particulièrement à la situation en Europe, en comparant les scores obtenus par vingt pays sur le continent.

Les pays scandinaves ressortent pour le moment comme étant les mieux lotis : la Finlande et la Norvège obtiennent les meilleurs scores de résilience (82 sur 100), suivis par le Danemark (77), l'Allemagne (71) et la Suède (69). De l'autre côté de l'échelle, la Belgique et la Tchéquie enregistrent les indices de résilience les plus faibles sur les vingt pays étudiés, respectivement 46 et 47. Ce sont globalement les pays situés au sud et à l'est du continent qui semblent affronter les plus grandes difficultés, bien que l'on note quelques exceptions comme la Russie (65). Plombé par un confinement considéré comme l'un des plus sévères, la France obtient le troisième score le moins élevé (52), à égalité avec la Pologne et à peu près au même niveau que l'Espagne, l'Italie et la Roumanie (54).

Si les perspectives vis-à-vis de la pandémie restent encore incertaines pour 2021, il faut toutefois espérer, après une année de lutte, que les gouvernements et les populations auront désormais une meilleure compréhension du virus, de la façon d'enrayer sa propagation et d'atténuer les dommages qu'il inflige.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Sport, chasse, pêche... ce qu'il est possible de faire d'ici le 15 décembre

Ecrit par le 18 mai 2026



Depuis le 28 novembre dernier, le département connaît un allègement progressif des mesures de confinement. Cependant, de nombreuses activités restent encadrées en Vaucluse. C'est notamment le cas des pratiques sportives ou de loisirs comme la pêche ou la chasse.

Dans la pratique, les déplacements, sans changement du lieu de résidence, dans la limite de 3h quotidiennes et dans un rayon maximal de 20 kilomètres autour du domicile, concernent uniquement les activités physiques ou loisirs individuels à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes.

Tennis en simple, golf, équitation, athlétisme, randonnée, voile, kayak... dans les espaces publics comme dans les ERP (Etablissement recevant du public) de plein air sont donc autorisés. Dans le même temps, la chasse et la pêche sont autorisées en tant qu'activités individuelles, mais dans le cadre prévu par l'attestation de déplacement (20kms et 3 h)

La pratique sportive dans les équipements recevant du public de plein air distingue cependant deux cas de figure :

- les publics mineurs sont autorisés à reprendre toutes les activités sportives encadrées,

Ecrit par le 18 mai 2026

individuelles ou collectives, dans le cadre de leur club, association, dès lors qu'elles se déroulent en plein air. Jusqu'au 15 décembre minimum, leur pratique sportive devra respecter les règles de distanciation de 2 mètres minimum.

- pour les personnes majeures, la pratique d'une activité sportive redevient possible dans les équipements de plein air (stade, golf, court de tennis, centres équestres, terrains extérieurs...) de manière individuelle ou encadrée par un club ou une association dans le respect de protocoles sanitaires renforcés, et à l'exception des sports collectifs et des sports de combat.
- la pratique sportive dans les équipements sportifs couverts (type X) demeure interdite sauf pour les publics prioritaires (sportifs professionnels, de haut niveau, personne à handicap reconnu, etc.) qui conservent la possibilité d'accéder aux équipements sportifs de plein air et couverts (ERP de type X).

Les vestiaires collectifs resteront fermés jusqu'au 15 décembre.

Par ailleurs, les activités dans les lieux clos (type escalade, fitness, musculation...) sont interdites jusqu'au 20 janvier 2021 sauf publics prioritaires. Elles pourraient toutefois être possibles à partir de cette date si les conditions sanitaires le permettent.

Enfin, la station de ski du Mont-Ventoux est soumise aux mêmes contraintes de fermeture imposées actuellement à l'ensemble des domaines skiables de France.

Ecrit par le 18 mai 2026

1/2

Déclinaison des décisions sanitaires pour le sport valables du 28 novembre au 15 décembre 2020

CATÉGORIES	Étape 1 28/11/2020	Étape 2 15/12/2020 fin du confinement si les conditions sanitaires le permettent	Étape 3 20/01/2021 si les conditions sanitaires le permettent
ATTESTATION	Obligatoire lors de toute sortie du lieu de confinement	Respect obligatoire du couvre-feu	Respect obligatoire du couvre-feu
Pratique sportive dans l'espace public (dont plages, lacs, rivières, parcs, forêts, montagnes...)			
Personnes mineures et majeures à l'exclusion de toute pratique collective et de toute proximité avec d'autres personnes	Autorisé dans le respect de 20 km, 3h, 1 fois/jour	Autorisé couvre-feu de 21h à 7h	Autorisé
Publics prioritaires Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, groupes scolaires et périscolaires, formation universitaire ou professionnelle, sur prescription médicale APA, personne à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire	Autorisé	Autorisé	Autorisé
Pratique sportive dans les équipements sportifs (ERP) avec protocoles sanitaires renforcés			
Personnes mineures	Autorisé uniquement en extérieur (ERP de type PA) avec distanciation	Autorisé (ERP de types X et PA) couvre-feu de 21h à 7h	Autorisé
Personnes majeures à l'exception des sports collectifs et des sports de combat	Autorisé uniquement en extérieur (ERP de type PA) avec distanciation	Autorisé uniquement en extérieur (ERP de type PA) couvre-feu de 21h à 7h	Autorisé
Publics prioritaires Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, groupes scolaires et périscolaires, formation universitaire ou professionnelle, sur prescription médicale APA, personne à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire	Autorisé (ERP de types X et PA)	Autorisé (ERP de types X et PA)	Autorisé (ERP de types X et PA)

Rappel : les activités physiques et sportives autorisées dans les établissements se déroulent dans le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf pour les sportifs professionnels et SHN.

Le port du masque n'est pas recommandé pendant la pratique sportive. En revanche, il est obligatoire avant et après.

ERP de type X : Établissement recevant du public couvert et clos - ERP de type PA : Établissement recevant du public de plein air

Ecrit par le 18 mai 2026

CATÉGORIES	Étape 1 28/11/2020	Étape 2 15/12/2020 fin du confinement si les conditions sanitaires le permettent	Étape 3 20/01/2021 si les conditions sanitaires le permettent
ATTESTATION	Obligatoire lors de toute sortie du lieu de confinement	Respect obligatoire du couvre-feu	Respect obligatoire du couvre-feu
Éducateurs sportifs			
Entraînements pour le maintien des compétences professionnelles en environnement spécifique : ski et dérivés ; alpinisme ; plongée subaquatique ; parachutisme ; spéléologie ; natation et sécurité aquatique	Autorisé	Autorisé couvre-feu de 21h à 7h	Autorisé
Pour les autres activités en extérieur (espace public ou ERP de type PA)	Autorisé dans le cadre de l'activité professionnelle uniquement	Autorisé couvre-feu de 21h à 7h	Autorisé
Coachs sportifs à domicile	Autorisé dans le cadre de l'activité professionnelle uniquement	Autorisé couvre-feu de 21h à 7h	Autorisé
Compétitions avec protocoles sanitaires renforcés			
Sport professionnel et de haut niveau avec l'encadrement nécessaire	Autorisé	Autorisé	Autorisé
Vestiaires			
À usage collectif	Interdit	En attente	En attente
Accueil de spectateurs			
Dans l'espace public	Interdit	Huis-clos	En attente
En ERP de type PA ou X	Interdit	En attente	En attente
Vie associative			
Réunions (AG, bureau, commissions...)	Voie dématérialisée recommandée	Autorisé	Autorisé
Loisirs sportifs marchands (salle d'escalade, de fitness...)			
Lieux clos	Interdit sauf publics prioritaires	Interdit sauf publics prioritaires	Autorisé (avec protocoles sanitaires renforcés)

Rappel : les activités physiques et sportives autorisées dans les établissements se déroulent dans le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf pour les sportifs professionnels et SHN.
Le port du masque n'est pas recommandé pendant la pratique sportive. En revanche, il est obligatoire avant et après.
ERP de type X : Établissement recevant du public couvert et clos - ERP de type PA : Établissement recevant du public de plein air

Covid : retour au niveau de début octobre

Ecrit par le 18 mai 2026

information

CORONAVIRUS COVID-19

[La baisse du taux d'incidence se poursuit.](#) La semaine dernière ce taux non consolidé s'est élevé à 135 pour 100 000 habitants, soit un niveau comparable à celui de début octobre. Toutefois, ce chiffre n'intègre pas les résultats des tests antigéniques réalisés par les pharmacies et professionnels de santé. En valeur absolue, ce sont toujours plus de 770 cas positifs qui sont détectés par semaine.

Par ailleurs, le taux de positivité à ces tests baisse de 2 points, il passe de 13,7% en semaine 47 à 11,7% en semaine 48. Moins d'une personne testée sur 9 est donc positive. Les cas positifs se répartissent toujours sur tout le département avec des taux de positivité plus élevés dans les territoires de la Communauté de communes Ventoux-Sud (19,8 %), des Sorgues du Comtat (15,5 %), d'Aygues-Ouvèze en Provence (14,7 %) et Vaison-Ventoux (14,6 %).

Moins de personnes hospitalisées

Le nombre de personnes hospitalisées diminue : le pic du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le 17 novembre, avec 526 personnes hospitalisées. Aujourd'hui 333 personnes sont hospitalisées dont 36 en réanimation et soins intensifs, 200 en hospitalisation conventionnelle et 97 en soins de suite et réadaptation.

415 décès sont à déplorer depuis le tout début de l'épidémie dont 328 (+33) en hôpital et 87 (+9) en Ehpad. Cela représente 42 décès de plus en une seule semaine. La baisse du taux d'incidence, premier effet positif perçu rapidement après l'entrée en vigueur du confinement, commence à se traduire par une baisse sensible des hospitalisations et des décès. Au total, 73,5 % des décès comptabilisés dans le département sont ainsi intervenus au cours des 5 dernières semaines qui enregistrent 305 décès.

Écrit par le 18 mai 2026

Une surmortalité confirmée par l'Insee

Cette surmortalité se confirme aussi par les chiffres de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). Ainsi, pour la période du 1^{er} septembre au 24 novembre, l'Insee a constaté un surcroît de mortalité de 27 % dans le Vaucluse (+21% en Provence-Alpes-Côte d'Azur, + 14% au niveau national), par rapport aux mêmes dates en 2019. La variation pour la période du 12 octobre au 15 novembre est de +42 %.

Enfin dans le département, 41 clusters sont toujours actuellement en cours d'investigation par l'Agence régionale de santé (ARS).